

Impact Des Actvites Generatrices Des Revenus Sur La Consommation Des Menages : Une Etude Menée Auprès 450 Survivantes Des Violences Sexuelles Au Sud Kivu

Professeur Luhilu Mafwene Jean-Pascal, Phd¹
(Docteur En Economie Appliquée, Finance Et Comptabilité)

Résumé

Cet article étudie l'impact des Activités Génératrices de Revenus (AGR) sur la consommation des ménages des survivantes des violences sexuelles au Sud-Kivu. Il examine comment les AGR peuvent être une solution durable pour autonomiser les femmes victimes de violences sexuelles. L'étude révèle que les choix d'AGR sont souvent mal orientés, ce qui limite leur rentabilité et leur capacité à améliorer les conditions de vie des survivantes. L'article analyse également les principaux facteurs de précarité en RDC, notamment les conflits armés et les violences basées sur le genre, et propose des stratégies pour optimiser la gestion financière des AGR.

Mots clés :

- *Activités Génératrices de Revenus (AGR) / Income-Generating Activities (IGA)*
- *Consommation des ménages / Household consumption*
- *Survivantes des violences sexuelles / Sexual violence survivors*
- *Autonomisation des femmes / Women's empowerment*
- *Précarité socio-économique / Socio-economic precariousness*
- *Violence basée sur le genre / Gender-based violence*

Date of Submission: 23-02-2025

Date of Acceptance: 03-03-2025

I. Introduction

Parmi les facteurs explicatifs de la situation précaire de la société congolaise, nous pouvons, entre autres, citer : les conflits armés, le chômage, l'insuffisance de revenus des parents, l'irresponsabilité des parents, le divorce, Etc.

Les femmes, en général, en sont les premières victimes ; elles subissent des violences sexuelles qui engendrent d'énormes difficultés notamment du point de vue socio-économique.

Nous pouvons noter qu'en République Démocratique du Congo, cette situation ne fait que s'aggraver ; tous les cas rapportés sur l'ensemble du territoire national, exclusivement dans les zones couvertes sont impressionnants et les victimes y relatives sont de plus en plus vulnérables.

Le Ministère du Genre, de la Famille et de l'enfant (2001), dans son manuel intitulé « stratégie Nationale de la lutte contre les violences basées sur le genre » a relevé plusieurs types de violences qui se muent à une sorte de précarité des conditions de vie qui caractérisent ces victimes, il s'agit de :

- violences liées aux conflits armés (viols, esclavage sexuel, Maternités précoces et non désirées, destruction des organes génitaux,...)
- violences sexuelles dans les zones hors conflits (viols, y compris des mineures et d'enfants très jeunes dans les zones minières, incestes, harcèlement sexuel, prostitution forcée, ...)
- violences socio-économiques et culturelles liées à la persistance des pratiques sociales rétrogrades (maltraitance des veuves, spoliation des orphelins, ...)
- violences domestiques (femmes battues et humiliées, corvées ménagères, ...).

Cet état de vulnérabilité se caractérise, entre autres, par une incapacité, sans précédent, des survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre à résoudre personnellement certains problèmes de survie ; A cet effet, les protocoles nationaux sur la prise en charge des survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre préconisent un éventail de solutions (MGFE, opcit).

¹ Enseignant à temps plein à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université pédagogique nationale, Doyen de la Faculté d'Administration des Affaires, Sciences économiques et développement de l'Université Chrétienne de Kinshasa ; Professeur Visiteur à l'Université Protestante au congo, à Leadership Académia university et à l'Université du Kwango

Or, en réalité, ces Activités génératrices de revenus sont gérées abusivement, sans principes directeurs ; les Survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre (SVBG) finissent dans la case du départ.

La pertinence de cette étude réside d'abord au niveau du choix de l'Activité Génératrice de Revenus à entreprendre ; ensuite, d'une analyse minutieuse de sa rentabilité financière et de sa durée de vie ; enfin, d'un bon cadrage des mouvements des flux réels et financiers, en vue d'une plus grande maximisation de revenus.

Fondamentalement, cette combinaison rendrait les survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre longuement autonomes ; au-delà de toute considération, l'inefficacité de l'action en amont (les pourvoyeurs des fonds) et en aval (bénéficiaires) caractérise l'échec de cet appui financier.

La République Démocratique du Congo subit, depuis près de deux décennies, une crise humanitaire continue, complexe et multifactorielle.

Cette crise est principalement la conséquence de conflits armés et de violences armées qui perdurent dans l'est et le nord-est du pays. Ces conflits sont causés en particulier par des luttes pour le contrôle des ressources naturelles et l'accès à la terre, par des tensions ethniques et par l'activisme de groupes armés congolais et étrangers (FDRL, LRA, groupes maï maï, AFD/NALU, CNDP, M23, etc.), dans un contexte caractérisé par une pauvreté généralisée, des exactions commises sur les populations civiles (tels que viols, meurtres, ...) et une trop faible présence des institutions de l'Etat.

Le document de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, se fondant sur le document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté élaboré en 2006, met en exergue la précarité de conditions de vie des femmes, des jeunes et petites filles en général et aussi des hommes (DSCR, 2006).

Dans le cadre de cet article, la préoccupation principale est la suivante : Comment orienter l'Activité Génératrice de Revenus (AGR) des survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre (SVBG) dans une vision durable ?

De cette question principale découlent les questions spécifiques ci-après :

- Comment déterminer rationnellement la hauteur du financement des activités génératrices des revenus des SVBG ?
- Quel est l'impact des bénéfices réalisés sur la consommation des SVBG ?

Provisoirement, nous pensons que ce financement est arbitraire, ensuite ces femmes gèrent difficilement ces AGR et en fin, les intérêts réalisés ne couvrent pas les dépenses de ménage.

II. Approche Méthodologique

Dans le cadre de cette étude, nous avons recouru :

- à la technique documentaire, pour nous imprégner de la littérature existante sur la microfinance;
- à la technique d'enquête par questionnaire, pour connaître les attentes des survivantes des violences sexuelles sur les Activités génératrices de revenus.

Administration du questionnaire :

Quinze (15) assistants sociaux, relais communautaires, pairs éducateurs qui sont des acteurs privilégiés sur terrain avaient accepté de participer à l'enquête avec une moyenne de 30 questionnaires à administrer en raison de 6 questionnaires par jour pour une durée minimale de 5 jours qu'il devait soumettre aux SVBG, bénéficiaires du financement pour exercer les AGR avec plusieurs questions ouvertes et quelques-unes seulement fermées.

Compilation des résultats :

Les données ainsi recueillies ont été regroupées et présentées dans différents tableaux suivant les grandes articulations du questionnaire, conçu, naturellement, en rapport avec l'objectif de notre étude, l'identification du répondant, l'activité de survie, la gestion financière de l'AGR, ...

Interprétation des résultats :

Pour mesurer l'impact de ce financement sur le vécu quotidien des SVBG, nous avons recouru au modèle de doubles équations simultanées.

Traditionnellement, les méthodes qualitatives et quantitatives ont été opposées ou comparées; ces deux traditions de recherches ont alors considérées comme étant distinctes. Rose (2001), soutient que la notion qui sous-tend le modèle « dualiste » entre ces deux courants de recherche est que « les deux méthodes s'enracinent fermement dans deux traditions épistémologiques distinctes, c'est-à-dire deux conceptions de la nature de la connaissance, de celle de la science et du processus par lequel on en vient à connaître quelque chose ».

III. Revue De La Littérature

Les violences sexuelles

L'organisation Mondiale de la Santé(OMS) définit la violence sexuelle comme tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail (MGFE, 2009).

En 2006, le gouvernement de la République Démocratique du Congo, en vue de décourager les auteurs de violences sexuelles, a promulgué une loi et, nous retenons ce qui suit (code pénal, 2006) :

- la violence sexuelle comprend le viol, qui se définit comme étant un « acte de pénétration, même légère, de la vulve ou de l'anus imposé notamment par la force physique, en utilisant un pénis, d'autres parties du corps ou un objet. Il y a tentative de viol si l'on essaie de commettre un tel acte. Lorsqu'il y a viol d'une personne par deux ou plusieurs agresseurs, on parle de viol collectif » ;
- la violence sexuelle peut survenir alors que la personne agressée est dans l'incapacité de donner son consentement parce qu'elle est ivre, droguée, endormie ou incapable mentalement de comprendre la situation ;
- La coercition vise le recours à la force à divers degrés. En dehors de la force physique, l'agresseur peut recourir à l'intimidation psychologique, au chantage ou à d'autres menaces ;
- La violence sexuelle peut comprendre d'autres formes d'agression dans lesquelles intervient un organe sexuel, notamment le contact imposé entre la bouche et le pénis, la vulve ou l'anus (code pénal, 2006).

Activités génératrices des revenus

C'est une activité qui vise à doter aux survivantes de VS de moyens nécessaires pouvant leur permettre de se prendre en charge par une activité commerciale ou de production qui pourra régénérer un surplus par rapport au fonds investis tout en garantissant la consommation journalière (MGFE, 2012).

A ce titre, la lutte contre la pauvreté ne se réduit pas à une modalité particulière d'intervention en faveur des plus démunis, elle est une manière de concevoir des modèles inclusifs de développement « mettre en œuvre uniquement des mesures censées ne bénéficier qu'aux pauvres, outre que c'est très difficile à réaliser, risque de cantonner les pauvres dans des ghettos ».

Cette logique globale, visant un ensemble de population assez large, est ainsi privilégiée comme condition d'équilibre social pour que les pauvres soient partie prenante des actions et de leurs bénéfices (Anne Sophie Brouillet, 2004).

IV. Discussion Et Implication Des Résultats

Estimations de la consommation

1. Sélection des données pertinentes et source

L'objectif poursuivi dans ce chapitre est de mesurer la capacité du financement accordé aux survivantes des violences sexuelles à couvrir leurs besoins quotidiens par le truchement des activités génératrices de revenu qu'elles entreprennent.

Pour réaliser cette étude, nous nous sommes proposé de nous focaliser sur les grandeurs suivantes : la consommation (CONS), le bénéfice (BEN), la hauteur du financement reçu (FIN), la taille de ménage (TM), le type d'AGR pratiquée (AGR) et le niveau d'instruction (INST).

2. Le Modèle

Eu égard aux objectifs visés ici, savoir si le financement accordé aux survivantes des violences sexuelles couvre leurs besoins quotidiens par le truchement des activités génératrices de revenu qu'elles entreprennent, nous nous proposons d'estimer le modèle suivant d'équations simultanées :

$$CONS_i = \alpha_1 BEN_i + \alpha_2 TM_i + \alpha_3 Me_i + \alpha_4 FIN_i + \alpha_5 AGR_i + \alpha_6 INST_i + \alpha_7 An12_i + \alpha_8 An13_i + \varepsilon_{i1} \quad (1)$$

$$BEN_i = \beta_0 + \beta_1 AGR_i + \beta_2 INST_i + \beta_3 FIN_i + \beta_6 AN_i + \beta_7 INST_i + \beta_8 AGE_i + \beta_9 Stati + \beta_{10} Année2012_i + \beta_3 TM_i + \varepsilon_{i2} \quad (2)$$

avec :

$CONS_i$ = la consommation mensuelle du ménage i,

AGR_i = l'activité génératrice de revenu pratiquée par le ménage i (1 si petit commerce et 0 si les autres) BEN_i = le bénéfice mensuel généré de l'AGR_i ;

TM_i = la taille du ménage i ;

$INST_i$ = le niveau d'instruction du chef de ménage (1 si Baccalauréat et plus et 0 si primaire, formation professionnelle, etc);

FIN_i = le financement reçu

TM = taille de ménage

AN = année

STAT = statut (1 si mariée et 0 si Célibataire, divorcée, séparée, abandonnée ou union libre)

α_i et β_i = les paramètres à estimer ;

$i=1, \dots, N$, l'indice au ménage

ε_{1i} et ε_{2i} = les termes de l'erreur (perturbations).

Ce modèle comporte deux équations de comportement (1) et (2) qui expriment comment fonctionnent les sujets de l'activité économique.

Plus précisément, l'équation (1) montre que la consommation du ménage dépend du bénéfice que lui génère l'AGR qu'il pratique et de la taille du ménage, etc.

L'équation (2) montre que le bénéfice de son côté dépend de l'AGR pratiquée, du niveau d'instruction du chef de ménage et de la hauteur du financement reçu, etc.

Tableau n°1 : Synthèse sur les variables

Variable	Désignation	Type de variable	Signe attendu
CONS	Consommation	Quantitative	
BEN	Bénéfice	Quantitative	+
TM	Taille de ménage	Quantitative	+
AGR	Activité Génératrice de Revenus	Qualitative (1=Commerce et 0=autre AGR)	Quelconque
INST	Niveau d'instruction du chef de ménage	Quantitative	+
FIN	Financement reçu	Quantitative	+

Ce système comporte deux variables endogènes : $CONS_i$ et BEN_i et sept variables exogènes : AGR_i , TM_i , $INST_i$, $INST$, AN , $STAT$ et FIN_i .

3. Variables instrumentales et double moindre carré

1. Variables instrumentales

Comme dans notre étude, plusieurs variables exogènes sont expliquées par d'autres phénomènes ou variables et aussi il y a de relation causale entre nos variables d'intérêt, l'utilisation des régressions à variables instrumentales est incontournable.

En économétrie, la méthode des variables instrumentales est une méthode permettant d'identifier et d'estimer les relations causales entre des variables. Le modèle de régression linéaire simple ou multiple fait l'hypothèse que les variables explicatives sont statistiquement indépendantes du terme d'erreur.

Nous pouvons illustrer un modèle simple pour faciliter la compréhension : $Y_t = \beta_0 + \beta_1 X_t + \mu_t$

Avec Y_t , la variable expliquée, X_t la variable explicative et μ_t , le terme d'erreur. On suppose généralement que X_t est exogène, c'est-à-dire que $E(\mu_t/X_t) = 0$.

Lorsque l'hypothèse d'exogénéité n'est pas vérifiée, les estimateurs standards de β comme l'estimateur des Moindre Carré Ordinaire (MCO) sont biaisés et le coefficient β_1 ne peut pas être interprété comme l'effet causal de X sur Y . On dit alors que la variable explicative X_t est endogène.

Un instrument ou Variable instrumentale est une variable (par exemple Z_t) telle qu'elle est corrélée à X_t mais n'est pas corrélée à μ_t .

Autrement dit, une variation de Z_t a un effet sur X_t mais pas d'effet sur μ_t . En étudiant les variations de Y_t et X_t liées aux variations de Z_t , on peut obtenir l'effet causal de X sur Y . On a alors un système d'équation :

$$\begin{cases} Y_t = \beta_0 + \beta_1 X_t + \mu_t \\ X_t = \alpha_0 + \alpha_1 Z_t + \varepsilon_t \end{cases}$$

On peut alors estimer les paramètres de ce système d'équation et obtenir une estimation sans biais du paramètre β_1 . Il existe de nombreuses méthodes pour estimer un modèle linéaire à variables instrumentales. Les plus souvent utilisées sont les méthodes des doubles moindres carrés et des moments généralisés.

Méthode des doubles moindres carrés ou la méthode des moindres carrés en deux étapes.

C'est une méthode utilisée en économétrie introduit par Robert Basman en 1957 et Henri Theil en 1961. La méthode de doubles moindres carrés (2SLS) suit doubles procédures. La première consiste à régresser le traitement X_t sur l'instrument Z_t (et sur d'éventuelles Co variables). Et la deuxième, il s'agit de régresser de Y_t sur la prédiction du traitement \hat{X}_t .

Nous illustrons par une régression simple les deux procédures :

$$Y_t = \alpha_0 + \alpha_1 X_t + \varepsilon_t$$

➤ Régression du traitement X_t sur l'instrument Z_t (et sur d'éventuelles Co variables).

$$X_t = \beta_0 + \beta_1 Z_t + \varepsilon_t$$

➤ Régression de Y sur la prédiction du traitement $\hat{X} = P_Z X$ (et les éventuelles Co variables)

$$Y_t = \lambda_0 + \lambda_1 \hat{X}_t + \mu_t$$

Avec $\hat{\lambda} = (X' P_Z X)^{-1} (X' P_Z Y)$ converge vers l'effet du traitement δ que l'on souhait estimer.

dependent Variable: Y				
Method: Least Squares				
Date: 07/08/19 Time: 19:35				
Sample: 1 450				
Included observations: 450				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
X1	0.483996	0.187339	2.583536	0.0101
X2	14.44716	4.714182	3.064616	0.0023
X3	0.635693	0.181713	3.498339	0.0005
X4	26.92756	20.19519	1.333365	0.1831
X5	0.777645	0.243148	3.198242	0.0015
X7	72.34673	15.16770	4.769788	0.0000
X8	1.027327	0.602932	1.703886	0.0891
X9	-17.96250	22.89817	-0.784451	0.4332
X10	-26.17553	21.09351	-1.240928	0.2153
X11	-139.1938	34.82923	-3.996464	0.0001
R-squared	0.139062	Meandependent var		311.9558
Adjusted R-squared	0.121452	S.D. dependent var		145.4946
S.E. of regression	136.3734	Akaike info criterion		12.69064
Sumsquaredresid	8182985.	Schwarz criterion		12.78196
Log likelihood	-2845.394	Hannan-Quinn criter.		12.72663
Durbin-Watson stat	1.944824			

Dependent Variable: Y				
Method: Two-Stage Least Squares				
Date: 07/08/19 Time: 19:33				
Sample: 1 450				
Included observations: 450				
Instrument specification: X1 X2 X3 X4 X5 X7 X8 X9 X10 X11				
Constant added to instrument list				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
X1	0.483996	0.187339	2.583536	0.0101
X2	14.44716	4.714182	3.064616	0.0023
X3	0.635693	0.181713	3.498339	0.0005
X4	26.92756	20.19519	1.333365	0.1831
X5	0.777645	0.243148	3.198242	0.0015
X7	72.34673	15.16770	4.769788	0.0000
X8	1.027327	0.602932	1.703886	0.0891
X9	-17.96250	22.89817	-0.784451	0.4332
X10	-26.17553	21.09351	-1.240928	0.2153
X11	-139.1938	34.82923	-3.996464	0.0001
R-squared	0.139062	Meandependent var		311.9558
Adjusted R-squared	0.121452	S.D. dependent var		145.4946
S.E. of regression	136.3734	Sumsquaredresid		8182985.
Durbin-Watson stat	1.944824	Second-Stage SSR		8182985.
J-statistic	30.45236	Instrument rank		11
Prob(J-statistic)	0.000000			

Dependent Variable: Y2				
Method: Two-Stage Least Squares				
Date: 07/23/19 Time: 21:26				
Sample: 1 450				
Included observations: 450				
Instrument specification: X1 X2 Y X3 X4 X6 X7 X8 X9 X10				
Constant added to instrument list				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	239408.9	5799.913	41.27802	0.0000
X1	0.166344	0.031129	5.343638	0.0000
X2	0.000534	0.820416	0.000651	0.9995
Y	0.000208	0.008410	0.024674	0.9803
X3	-0.005647	0.037424	-0.150883	0.8801
X4	12.92241	3.423615	3.774494	0.0002
X6	-118.8366	2.880674	-41.25304	0.0000
X7	0.515570	2.685540	0.191980	0.8478
X8	0.156767	0.105240	1.489613	0.1370
X9	2.223435	3.908484	0.568874	0.5697
X10	-196.8763	5.308261	-37.08866	0.0000
R-squared	0.827675	Meandependent var		154.0467
Adjusted R-squared	0.823750	S.D. dependent var		55.28569
S.E. of regression	23.21013	Sumsquaredresid		236493.8
F-statistic	210.8514	Durbin-Watson stat		1.504836
Prob(F-statistic)	0.000000	Second-Stage SSR		236493.8
J-statistic	1.78E-23	Instrument rank		11

Implication Des Resultats

De la comparaison de variables à intérêts (la consommation, le bénéfice), il s'en suit que pour la période étudiée :

La taille de ménage est comprise entre 1 et 9 individus avec une moyenne de 3,515556 individus et une dispersion de 1,966530.

Sous la même période, il s'avère que la consommation de ménage s'étale entre 179,4510 USD et 3.018,000 USD et une moyenne de 311,9558 USD par ménage avec une dispersion de 145,4946 USD.

Par contre, le financement varie de 50 à 300 USD, avec une moyenne de 115,5778 USD et une dispersion de 32,49464 USD.

Les bénéfices réalisés par les différents ménages varient entre 50 et 250 USD avec une moyenne de 154,046 USD et une dispersion de 55.28569 USD.

Au regard des probabilités associés, il se dégage qu'au fur et à mesure qu'on évolue dans le temps, les conditions de vie des SVBG se détériorent, cela d'autant plus que les revenus n'ont pas tellement changés mais les prix des biens de consommation ont subi des variations en augmentation.

La taille de ménage influence positivement la consommation au seuil de 5% et l'AGR pratiquée influence positivement le bénéfice au seuil de 1 %.

Au regard de faiblesses constatées dans le processus de réinsertion économique des SVBG, nous estimons qu'il serait pertinent de :

- sélectionner une bonne activité économique et sa durée de vie (TAVERDET-POPIOLEK, Nathalie, 2006) ;
- déterminer la valeur actuelle de l'investissement (AGR) pour dégager le montant effectif à disposer au début du projet ainsi que les séquences des cash-flows ;
- calculer la valeur future du projet pour connaître combien l'AGR pourrait rapporter par chaque unité monétaire investie.

La combinaison de tous ces facteurs permettrait de déterminer le niveau du risque pour l'investissement, ainsi que son taux de rémunération sans prétendre recourir à l'effet de levier pendant toute la durée de l'investissement (BODIE, Zvi et al. 2008).

Mais au-delà de toute considération, il est important d'envisager une période transitoire, de 6 mois au minimum, comprise entre le début de l'exercice de l'AGR et l'indépendance financière proprement dite dont les dépenses essentielles (Hébergement, pensions alimentaires, soins médicaux, ...) seront supportées par le

gouvernement de la RDC et/ou ses partenaires financiers jusqu'à ce que les AGR atteignent la maturité économique voulue pour prendre effectivement en charge les SVBG.

Limitation Des Resultats

En tout état de cause, nous aurions préféré entreprendre une démarche holistique en vue d'intégrer toutes les caractéristiques de programmes de réinsertion économique de différentes couches vulnérables, en mettant en exergue, d'une part les principes généraux retenus par les partenaires techniques de l'Etat congolais (pourvoyeurs des fonds) et d'autre part, les bénéficiaires mais elle s'est avérée moins efficace dans la mesure où tous ces partenaires ne nous ont pas facilité la tâche par le refus de mettre à notre disposition ces informations.

Ainsi, à cause de ces évidences, nos résultats ne peuvent être généralisés qu'en intégrant les particularités sus-évoquées.

V. Conclusion

Partant de l'hypothèse selon laquelle la consommation est égale au bénéfice et, à son tour, le bénéfice est fonction du type de l'AGR pratiquée, de la hauteur du financement (FIN) et du niveau d'instruction (INST), nous avons, en revanche, estimé que la consommation serait fonction de la taille de ménage (TM) et du bénéfice (BEN) réalisé.

Il découle de résultats, sous EVIEWS 9, que le bénéfice (BEN) et la taille de ménage (TM) expliquent significativement la consommation ; si le bénéfice augmente de 1\$, la consommation augmente de 1,16\$, alors que si la taille de ménage augmente d'un individu, la consommation mensuelle augmente de 30,16\$, par individu, toutes charges comprises.

Eu égard à ces résultats, il s'avère que nos hypothèses de départ sont toutes confirmées :

- Les SVBG éprouvent d'énormes difficultés pour gérer leurs AGR ;
- Le financement reçu par les SVBG ne tient compte d'aucun paramètre micro-économique, donc arbitraire ;
- Les intérêts générés par les AGR ne sont pas suffisants pour couvrir ne serait-ce que les dépenses liées aux besoins de consommation de biens de première nécessité.

Bibliographie

- [1] Brouillet A.S, (2004), Micro Finance Et Lutte Contre La Pauvreté : Regard Du Réseau Impact, Ed, Paris,
- [2] Bodie, Zvi Et Merton R, (2008), Robert, Finance, Ed., Dunod, Paris.
- [3] Boyesébastien Et All(2006), Le Guide De La Microfinance : Microcrédit Et Epargne Pour Le Développement, Ed. Des Organisations.
- [4] Chirishunguchiza (2008), Renaissance De La République Démocratique Du Congo : Métamorphose Economique Et Sociale Du Sud Kivu, Ed, Bushiru, Kinshasa.
- [5] Taverdet-Popiolek, Nathalie (2006), Guide Du Choix D'investissement, Ed. d'Organisations, Paris.
- [6] Arnaud Berger, Sonia Schilles (Mai 2001) Petites Activités Génératrices De Revenu Dans Les Quartiers Précarisés,
- [7] Banque Mondiale (August 1997), Le Projet De Promotion Du Petit Crédit Rural(PPPCR), In Microfinance, Africaseries, Burkinafaso,
- [8] MGFE (2012), Protocole National De Réinsertion Socio-Economique Et Scolaire, Kinshasa, Créasol,
- [9] Microfinance Et Réduction De La Pauvreté (2008) : Rapport National Sur Le Développement Durable Du Mali, 2008,
- [10] Min. Du GFE (2012), Protocole National De Prise En Charge -Psychosociale Et Santé Mentale Des SVBG, Créasol,